

A quoi sert le paillage ?

Pailler, c'est couvrir le sol avec des matériaux d'origine organique, minérale ou artificielle. Cela peut être fait au potager comme dans les massifs ou les pieds de haies, et apporte de nombreux avantages :

- ▶ **Diminution des pertes en eau** : il y a moins d'évaporation au niveau du sol grâce à la couverture fournie par le paillage : **le sol reste frais**. Lorsqu'il y a de fortes pluies, le paillage est un obstacle au ruissellement et à l'érosion, et évite la formation d'une croûte de battance.
- ▶ **Protection contre le froid** en hiver.
- ▶ **Réduction du développement des adventices** : un sol paillé intercepte la lumière, essentielle à la croissance des jeunes adventices. Leur développement est moins important et la concurrence avec les plantes du jardin pour l'eau et les éléments nutritifs est réduite.
- ▶ **Dans le cas des paillages organiques, amélioration de la fertilité du sol** : en étant décomposé par des micro-organismes, le paillage libère des éléments minéraux dans le sol qui peuvent être absorbés par les plantes. **Il enrichit le sol en stimulant son activité biologique.**



Quand et comment mettre en place le paillage ?



- ▶ En général, on installe un paillage après la plantation. La surface doit être désherbée et la répartition du paillage uniforme, avec **une épaisseur de 5 cm minimum**. Le paillage est ensuite renouvelé quand une partie importante est décomposée.
- ▶ Au potager, les paillages sont souvent mis en place lors de l'implantation de nouvelles cultures au printemps, en mai, quand le sol a eu le temps de se réchauffer. Il est cependant important de **couvrir son sol tout au long de l'année**, en semant des couverts végétaux ou en laissant un paillage permanent.

- ▶ N'oubliez pas d'arroser avant et après l'installation, et ensuite de contrôler l'humidité du sol en écartant le paillage.

Quels matériaux utiliser ?

L'idéal est de pouvoir **recupérer les déchets verts de son jardin** et de les réutiliser comme paillage. En plus d'être très économique, cela permet de recycler ses déchets et d'enrichir le sol, contrairement à un paillage minéral ou synthétique. Si vous n'avez pas cette possibilité, privilégiez les paillages produits à base de matériaux locaux plutôt qu'importés.

Voici les avantages et inconvénients de certains paillages organiques : *(cette liste n'est pas exhaustive)*

Type de paillage	Utilisation	Avantages 	Inconvénients 
Feuilles mortes 	Haies, massifs. Durent quelques mois.	Facilement disponibles. Produisent de l'humus.	S'envolent avec le vent.
Tontes de pelouse 	Potager, massifs. Durent quelques mois.	Facilement disponibles. Apportent de l'azote.	A renouveler régulièrement. Peuvent pourrir si l'épaisseur est trop importante.
BRF (Bois Raméal Fragmenté) 	Arbres, fruitiers, massifs. Dure 1 à 3 ans.	Améliore la structure et la fertilité du sol. Permet de bien retenir l'eau.	Provoque une faim d'azote. Nécessite un broyeur, ou un achat.
Paille de céréales/foin 	Potager, massifs. Dure environ 1 an.	Améliore la structure et la fertilité du sol. Permet de bien retenir l'eau.	Apporte des graines d'adventices.
Déchets de jardin (tiges sèches, fougères...) 	Potager, massifs. Durent de quelques mois à 1 an.	Facilement disponibles. Apportent carbone et azote.	Se décomposent assez vite.
Paillettes de chanvre ou de lin 	Potager, massifs. Durent 1 à 2 ans.	Aspect esthétique. Peut ralentir les limaces et escargots.	Formation de feutrage par endroits. Nécessite un achat.

Contact

Commission Locale de l'Eau

Secrétariat : Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
ZAE du Soleil Levant - 2 Impasse de l'Aurore - 85800 GIVRAND - Tél. : 02.51.54.28.18

www.vie-jaunay.com 

